

# COMMUNIQUÉ CANADAGAP<sup>®</sup> COMMUNIQUÉ

Destinataires :            Participants au programme CanadaGAP  
Date :                        Le 8 avril 2020  
Objet :                        Facturation sans papier

Tandis que nous cherchons constamment la façon d'améliorer nos processus à CanadaGAP, nous reconnaissons que l'utilisation de la poste pour la facturation et les comptes débiteurs n'est pas le processus le plus efficace. Économiser de l'argent sur l'administration nous permet de réduire les augmentations des frais annuels que nous facturons aux participants au programme CanadaGAP.

Nous aimerions vous donner la possibilité de vous passer du papier pour recevoir vos factures, les communications au sujet des comptes débiteurs et d'autres communications sur le programme par courriel seulement. Cette option nous aide à raccourcir le processus de facturation, à réduire le papier afin de soutenir un environnement plus sain, et vous permet de gérer vos documents et vos comptes créditeurs électroniquement.

Si vous voulez recevoir vos factures et nos communications du programme par courriel seulement, veuillez fournir votre consentement en envoyant un courriel avec les détails suivants à [billing@canadagap.ca](mailto:billing@canadagap.ca) :

Nom légal d'exploitation : \_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Adresse courriel pour la facturation : \_\_\_\_\_

Adresse courriel pour autre correspondance : \_\_\_\_\_

Nous vous remercions de votre coopération et nous apprécions votre attention rapide.

*CanadaGAP<sup>®</sup> est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS » ) parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.*

